



Date de mise à jour : 22/10/2025  
Poste occupé précédemment par : DERVIEUX Nadège  
 Mobilité    Redéploiement    Création  
Code poste RH : 1223  
  
Personne à contacter : Léna DEROUIN  
Fonction : Collaboratrice ressources humaines DPEJ  
Tél : 01 73 99 76 19  
Courriel : lena.derouin@valdemarne.fr

## DESCRIPTIF DE POSTE

### IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Chargé d'évaluation enfance volant
Cadre d'emplois/catégorie	Psychologue – Assistant Territorial Socio-éducatif – Educateur de jeunes enfants – Catégorie A
Pôle/Direction/Service	Pôle Solidarités – Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse – Direction Adjointe Prévention et Parcours – Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP)
Lieu de travail	Espaces Départementaux des Solidarités, secteur géographique défini
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité hiérarchique de l'Adjoint au Responsable de service CRIP

### PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La Direction met en œuvre la politique de prévention et de protection de l'enfance définie par l'Exécutif, dans le cadre du Schéma de prévention et de la protection de l'enfance et de la jeunesse.

La Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse a pour missions :

- D'assurer et coordonner le repérage de l'enfance en danger, d'assurer la réception et le traitement des informations préoccupantes, ainsi que la mise en œuvre opérationnelle de la politique d'évaluation
- D'accompagner les familles dans une visée préventive des risques de danger pour les mineurs.
- De protéger et de prendre en charge les mineurs confrontés à des difficultés risquant de mettre ou mettant en danger leur santé, sécurité ou moralité, ou si les conditions de leur éducation ou de leur développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises.
- D'accompagner et de prendre en charge les majeurs de moins de 21 ans suivis durant leur majorité et confrontés à des difficultés susceptibles de compromettre gravement leur autonomie et leur insertion socio-professionnelle.

La Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse est composée de 7 services et un secteur :

- Le Service Administratif et Financier : budget comptabilité, système information, archives ...
- Secteur des ressources humaines

#### Pôle Prévention et Parcours :

- Le Service Action Territoriale : 7 groupements de l'Enfance - 20 EDS – Dispositif MNA – Secteur adoption
- La cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP)
- Le service Prévention et Insertion : Dispositif Insertion Jeunes Majeurs, Maison de l'Adolescent, ...

#### Pôle Accueil :

- Pôle enfants / pôle adolescents : 6 foyers d'accueil d'urgence
- L'accueil familial départemental : 5 placements familiaux
- Le service associatif habilité

Elle dispose d'un budget de 157 Millions d'Euros avec un Budget Annexe des Foyers de l'Enfance.  
La Direction est composée de 1100 agents, dont 330 relevant de la Fonction Publique Hospitalière et 370 assistants familiaux.

## MISSION DU POSTE

Le chargé d'évaluation volant réalise les évaluations d'informations préoccupantes pour lesquelles l'EDS a reçu un mandatement de la part de la CRIP. Il réalise ces évaluations de manière pluridisciplinaire, en prenant en compte le type de mandatement envoyé par la CRIP.

La durée d'une mission est de six mois. Chaque affectation est décidée en concertation entre les chefs de service de la CRIP et du SAT, en fonction des besoins repérés en EDS.

Le chargé d'évaluation volant est placé sous la responsabilité hiérarchique et l'animation du responsable adjoint de la CRIP.

## DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

<b>Domaine d'activité</b> Activités	<b>Réalise des évaluations d'informations préoccupantes</b>  Le chargé d'évaluation volant réalise, sous le pilotage du responsable enfance, l'évaluation des informations préoccupantes qui lui sont assignées. Il s'appuie pour cela sur le guide pratique de l'évaluation de la DPEJ et le référentiel d'évaluation diagnostique en protection de l'enfance CREA Rhône-Alpes/ ONPE. En particulier, avec ou en alternance avec son binôme, il rencontre les parents, le ou les enfants présents au domicile, effectue une visite à domicile et réalise une enquête périphérique auprès des professionnels qui connaissent l'enfant. Le chargé d'évaluation volant rédige, à titre principal, la note de premiers éléments attendus à un mois, et le rapport final d'évaluation attendu à trois mois de l'évaluation. Il est demandé au chargé d'évaluation volant de finaliser au moins 30 évaluations sur une période de six mois. Ces évaluations lui sont confiées suivant un schéma d'attribution défini : 9 évaluations au premier jour de sa mission ; 6 évaluations au début du 2 <sup>ème</sup> mois ; 9 évaluations au début du 3 <sup>ème</sup> mois ; et enfin 6 évaluations au premier jour du 4 <sup>ème</sup> mois de sa mission.
<b>Domaine d'activité</b> Activités	<b>Participe à la permanence d'urgence</b>  Le chargé d'évaluation volant est inscrit au tour de rôle de l'équipe enfance pour assurer la permanence d'urgence. Les permanences d'urgence organisées au sein des équipes enfance visent à garantir la mise en œuvre des mesures d'accompagnement adaptées à toute situation enfance nécessitant une intervention en urgence : mise en œuvre d'une mesure de placement en urgence, visite à domicile en urgence, etc.
<b>Domaine d'activité</b> Activités	<b>Participe à la stabilisation de bonnes pratiques professionnelles en matière d'évaluation en protection de l'enfance</b>  Le chargé d'évaluation volant participe régulièrement aux réunions d'équipe organisées par le responsable adjoint de la CRIP de manière bimensuelle. Cette instance de travail vise, au-delà de l'appui technique sur les situations individuelles, à soutenir les pratiques professionnelles des chargés d'évaluation volants en matière d'évaluation des informations préoccupantes.

## PRINCIPALES COMPETENCES ATTENDUES

<b>Connaissances et savoir faire</b>	<p><b>Indispensables à la prise de poste</b></p> <p>Bonnes compétences rédactionnelles          Connaissance du cadre législatif et réglementaire de la protection de l'enfance          Connaissance des impacts des situations de maltraitance, de carences éducatives ou de situations de danger sur le développement et le bien-être de l'enfant          Rigueur dans le suivi des dossiers et autonomie dans l'organisation du travail  <b>Principes de la relation d'aide</b>          Techniques de conduite d'entretien          Techniques d'écoute et de communication          Principales fonctionnalités de logiciels de bureautique (Word)</p>
<b>Connaissances et savoir-faire</b>	<p><b>A acquérir au cours de l'activité</b></p> <p>Utilisation du référentiel d'évaluation diagnostique en protection de l'enfance - CREAI Rhône Alpes/ ONPE          Référence au guide de l'évaluation des informations préoccupantes – Département du Val-de-Marne          Connaissance du dispositif de protection de l'enfance du Val-de-Marne          Participer à des réunions multi professionnelles          Travailler en partenariat avec les organismes et les associations intervenant dans le domaine de l'enfance et de l'adolescence</p>

## ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations de travail - Internes  - Externes	DPEJ : cadres de la CRIP, inspecteurs ASE, équipe enfance en EDS, Foyers départementaux, Autres directions du département : Travailleurs sociaux des Espaces Départementaux des Solidarités  Education nationale, Secteur associatif, pédopsychiatrie,
Conditions particulières d'exercice	Permis de conduire exigé
Moyens mis à la disposition de l'agent	Matériel bureautique, véhicule de service

## EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes	Pré requis : Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé, d'Assistant de service social ou d'Educateur de jeunes enfants Master 2 en psychologie clinique ou psychopathologie  Souhaité :
Expérience	Exigée :  Souhaitée :
Certifications, habilitations à jour	
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>

## INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- NBI : OUI / NON (uniquement pour les agents titulaires)

Si oui, préciser à quel titre :

QPPV (N° 4 Assistant socio-éducatif) – Décret 2006-780 : 20 POINTS

QPPV (N° 8 Psychologue) – Décret 2006-780 : 30 POINTS

QPPV (N° 5 Educateur de jeunes enfants) – Décret 2006-780 : 15 POINTS

- Prime SEGUR : OUI / NON

- Indemnité liée aux fonctions, à la sujexion et à l'expertise (IFSE) : Autres fonctions (+ majoration agent volant)

Date et avis Responsable de service	Date et avis Direction de la DPEJ	Date et avis Direction Générale Adjointe
DIRECTION DE LA PROTECTION DE L'ENFANT ET DE LA JEUNESSE Ce: Le Urgence et Secours Jeunesse Immeuble: Sénatoriales 71 avenue Félix Eboué 94054 CRETEIL Cedex	12/12/25 Directeur adjoint Damien DESFONDS	Directrice générale adjointe en charge du Pôle Solidarités Emmanuelle BARRE

## CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature
favorable	11.12.2025	

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution